

BAN DE LAVELINE 88520



Bulletin Municipal

Votre commune vous informe

Janvier 2011

BULLETIN MUNICIPAL d'INFORMATIONS

Commune de Ban de Laveline

Numéro 27 – JANVIER 2011

*(Imprimé par nos soins, tiré à 730 exemplaires, diffusé gratuitement
et prochainement consultable sur le site INTERNET de la commune)*

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	page 2
En bref et en direct du Conseil municipal	page 3
Etat-civil	page 5
Vie scolaire	page 7
La contribution communale au fonctionnement des écoles	page 8
Construction d'un groupe scolaire	page 9
A l'honneur	page 13
Infos	page 15
Vie des Associations	page 16
Le CCAS	page 18
Activités de l'ASCB	page 19
Calendrier des fêtes 2011	page 20
Le Service civique	page 21
Amicale des Sapeurs-Pompiers	page 23
Page « déchets »	page 25
Le sentier piétonnier AQUILINA	page 27
Humour moderne	page 29



Ban de Laveline : 1 289 habitants
Département des Vosges – canton de Saint-Dié est

Directeur de la publication : Gérard NOEL, Maire

*Rédaction : Isabelle UHRIG, Rédactrice-chef
Et les membres de la commission « communication »*

MAIRIE : **OUVERTE au PUBLIC du lundi au samedi de 9 à 12 heures
(l'après-midi UNIQUEMENT sur rendez-vous)**

2 place Eugène Grandjean
88520 BAN DE LAVELINE
Tél : 03.29.51.78.01 – Fax : 03.29.51.68.34
E-mail : contact@mairie-bandelaveline.fr
Site INTERNET : www.mairie-bandelaveline.fr



Le MOT du MAIRE

L'année 2010 se termine, avec ses joies et ses peines, une année où la crise financière mondiale s'est fait durement sentir.

Le chômage stagne, la vie au quotidien est de plus en plus difficile pour les plus démunis, et l'embellie promise tarde à arriver... mais soyons optimistes, confiants, et regardons devant nous sans tomber dans le catastrophisme ou la sinistrose.

Etre élu local est un combat quotidien ; merci aux membres du conseil municipal pour leur dévouement et leur écoute toujours attentive de la population.

La réalisation la plus importante au niveau communal sur 2011 sera la **construction de la nouvelle école**, projet ambitieux et nécessaire pour l'avenir de nos enfants.

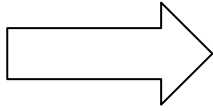
Je forme des vœux pour vous, pour vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers.

J'espère que l'année 2011 verra la réalisation de vos désirs, dans un climat de paix et de fraternité.

**Le conseil municipal et le personnel communal
se joignent à moi pour vous souhaiter une**

Bonne et heureuse année 2011 !

Votre Maire dévoué,
Gérard NOEL



En BREF et en DIRECT du CONSEIL MUNICIPAL...



SEANCE du 16 SEPTEMBRE 2010 (14 conseillers présents, 1 absent)

- Approbation de l'avenant n° 2 proposé par la Communauté de communes du Val de Galilée pour les travaux de restauration du petit patrimoine
- Avis favorable à 5 demandes de particuliers d'acheter ou d'échanger des parcelles communales
- Validation de la liste des lauréats des « Maisons Propres et Fleuries » 2010 :
 - ✓ M et Mme Manuel ALVES – 5 chemin du Chauffour
 - ✓ M et Mme Bernard ANCEL – 47 Québrux (catégorie « ferme »)
 - ✓ M et Mme Jean-Marc ANTOINE – 44 Velupaire
 - ✓ M et Mme Francis AUZENE – 26 rue du 8 Mai
 - ✓ M et Mme Fabrice CARASOL – 15 rue du 8 Mai
 - ✓ M Jacques DELAGOUTTE – 5 chemin de la Rochière
 - ✓ Mme Anne-Marie DESPAGNE – 27 rue de la Costelle
 - ✓ M et Mme Claude DICKERSCHUIT – 5 Coinchimont
 - ✓ M et Mme Jacky GAXATTE – 2 chemin des Evaux
 - ✓ M et Mme Yvan LAMBLÉ – 63 rue de Verpellière
 - ✓ M et Mme Frédéric PRZYBYSZ – 11 rue des Béchamps
 - ✓ M et Mme Martial RENARD – 4 chemin du Chauffour
 - ✓ M et Mme Eric SCHANING – 25 rue du Chenat
 - ✓ M et Mme Claude TAILLARD – 25 Québrux
 - ✓ M et Mme Didier VALROFF – 3 Bas de Raumont
- Reprise par la commune d'une concession simple côté nord du cimetière, suite à renonciation d'un particulier
- Refacturation à un particulier de matériel de voirie
- Avis favorable à la demande d'adhésion de PREY (canton de Bruyères), auprès du Syndicat Mixte Pour l'Informatisation Communale (SMIC) et à 2 modifications statutaires dudit Syndicat
- Facturation de coupes de bois à la Scierie RENDER
- Programmation de martelage de bois (Etat d'assiette 2011) en accord avec l'ONF, sur des parcelles relevant du régime forestier
- Décision d'acheter des tapis de sol d'occasion à la mairie de Sainte-Marguerite

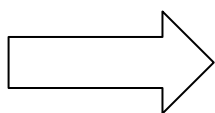
SEANCE du 04 NOVEMBRE 2010 (15 conseillers présents)

- Attribution du marché de construction du groupe scolaire (12 lots) comme suit :
 - ✓ Lot 1 « VRD – ASSAINISSEMENT AUTONOME – ESPACES VERTS » :
SACER de Neuvillers sur Fave (88) pour 521 903 € HT
 - ✓ Lot 2 « GROS ŒUVRE » :
PRESTINI de Lunéville (54) pour 171 080 € HT

- ✓ Lot 3 « MURS OSSATURE BOIS - CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – ZINGUERIE – ETANCHEITE – TOITURES VEGETALISEES – BARDAGES – MENUISERIES EXTERIEURES BOIS » :
HOUOT de Gérardmer (88) pour 936 875.90 € HT
- ✓ Lot 4 « PLATRERIE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS” :
GALLOIS de Les Forges (88) pour 134 500 € HT
- ✓ Lot 5 « MENUISERIES INTERIEURES BOIS” :
MEAM de Saint-Dié (88) pour 89 382.40 € HT
- ✓ Lot 6 « CARRELAGE – FAIENCE – SOLS SOUPLES”:
FRANCESCONI de Remomeix (88) pour 128 672.28 € HT
- ✓ Lot 7 « PLOMBERIE – SANITAIRE” :
JEAN GERARD de Golbey (88) pour 46 964.30 € HT
- ✓ Lot 8 « CHAUFFAGE – VENTILATION – POMPE A CHALEUR”:
BROCARD de Marzelay (88)pour 308 006.74 € HT
- ✓ Lot 9 « ELECTRICITE INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE” :
SODEL de Saint-Dié (88) pour 192 600 € HT
- ✓ Lot 10 « PEINTURES – REVETEMENTS MURAUX” :
LENOIR de Rambervillers (88) pour 31 949.39 € HT
- ✓ Lot 11 « TEST ETANCHEITE A L’AIR” :
CRITBOIS de Epinal (88)pour 2 010 € HT
- ✓ Lot 12 (optionnel) « MATERIEL – EQUIPEMENT DE CUISINE” :
FOLKMANN de Epinal (88) pour 15 847 € HT



- Approbation des travaux de renforcement du réseau basse tension issu du poste « Verpellière », proposés par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (sans aucune participation financière de la commune)
- Validation de la convention avec ESTREDIA de Saint-Rémy (70), nouveau fournisseur des repas de la cantine scolaire, à effet du 04 novembre 2010
- Validation de la convention de partenariat avec la Communauté de communes du Val de Galilée concernant le projet DÉFI-DÉO, destiné à lutter contre l'arrêt cardiaque sur le territoire par l'équipement de la commune d'un défibrillateur automatique externe
- Renouvellement à effet du 10 décembre 2010 et pour six mois du contrat d'accompagnement à l'embauche (CAE) à la garderie-cantine, à raison de 20 heures hebdomadaires
- Demande de subvention au Conseil Général sur 2011 pour l'achat d'un haut-bois, instrument sollicité par l'Harmonie Municipale
- Attribution à l'euro symbolique de la prestation de nettoyage de la parcelle 49 référence ONF (Marimont) et des perches de résineux issus dudit nettoyage à un administré candidat
- Attribution de 3 lots de bois de chauffage à 75 € l'unité sur la parcelle C 942 « Sous Languet » à des chefs de famille inscrits en mairie et non encore attributaires
- Avis favorable à la demande d'adhésion des communes de Sauville (canton de Bulgnéville) et de Vienville (canton de Corcieux) au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif
- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et au Conseil Général pour les travaux préconisés par la Déclaration d'Utilité Publique sur les périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable



ETAT CIVIL - 2^{ème} semestre 2010

♥ NAISSANCE de :



Raphaël	chez Jean-Luc MENETREY et Sophie HERREN, 10 rue du Stade	19 juillet 2010
Tom	chez Cyril PERROTEY et Sandra COLIN, 24 rue de la Petite Côte	8 août 2010
Charles	chez Didier VALROFF et Christine LEONARD, 3 Bas de Raumont	4 septembre 2010
Charlie	chez Orlando RODRIGUES et Lydie KRINER, 35 rue de la Petite Côte	23 septembre 2010
Manon	chez Sébastien LAURENT et Cindy HELBOURG, 35 rue du 8 Mai	24 novembre 2010

♥ MARIAGE de :



Angélique SERTELET et Stéphane LEDUC, 3 rue des Aulnes
3 juillet 2010

Liliane KREUPP et Francis SATORI, 50 La Grand'Voye
10 juillet 2010

Rachel HENRY et Didier VOINSON, 9 La Grand'Voye
25 septembre 2010

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux !

♥ DECES de :

Joséphine IDOUX veuve MARGRAITTE (91 ans), 14 La Praye	24 juin 2010
François CUNY (52 ans), 1 rue de la Costelle	3 juillet 2010
Monique BERGÉ , épouse CLAUDEL (59 ans), 19 rue des Béchamps	30 juillet 2010
Charles VALROFF (5 jours), 3 Bas de Raumont	9 septembre 2010
Paulette VILLER veuve DAILLOT (90 ans), 2 Hautgoutte	15 septembre 2010
Patrice REGOUBY (43 ans), 15 Honville	21 septembre 2010

Cécile LEFEBVRE épouse VOINSON (89 ans), 17 velupaire

20 octobre 2010

André VOINSON (90 ans), 17 Velupaire

1^{er} novembre 2010

Alfred GERARD (85 ans), 45 rue de Verpellière

15 novembre 2010

Toutes nos condoléances aux familles des défunts

<u>RECAPITULATIF de l'ANNÉE 2010</u>	
12 naissances hors commune	
8 mariages	
12 décès dont 10 hors commune	



Trois décès survenus fin 2009, après l'édition du bulletin municipal, n'avaient pas été mentionnés dans notre journal ; il s'agit de :

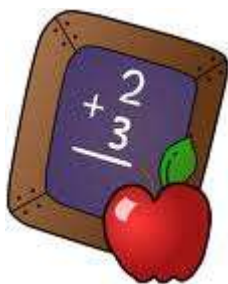
Elise PELLEVILLAIN épouse DUPONCHEL (82 ans), 11 rue de Verpellière 19 décembre 2009

Pierrette LECOMTE épouse FINANCE (70 ans), 61 rue de Verpellière 23 décembre 2009

Jeanine SIBILLE veuve DUCHAINE (84 ans), 27 rue du Stade 27 décembre 2009

Nous réparons aujourd'hui cette omission bien involontaire et présentons nos excuses aux familles de ces défunt(e)s.





VIE SCOLAIRE (année 2010 - 2011)

Effectif total : 141 élèves

Enseignante coordinatrice : Madame Cécile MOUCHOT

Ecole Maternelle : 45 enfants

- Classe de Cécile MOUCHOT (directrice) : 12 petits et 10 moyens
- Classe de Patricia FERRY : 9 moyens et 14 grands

Ecole de Honville : 45 enfants

- Classe de Catherine JOST: 13 CP et 10 CE1
- Classe de Véronique MICHEL (directrice) : 12 CE1 et 10 CE2

Ecole de Verpillière : 51 enfants

- Classe de Marie GEOFFROY et Christelle GEORGEON : 8 CE2 et 16 CM
- Classe de Nathalie GROSGEORGE (directrice) : 5 CM1 et 22 CM2



ATTENTION !!!

Les dossiers d'inscription scolaire pour les NOUVEAUX élèves (notamment pour l'entrée en maternelle – *enfants natifs de 2008*) seront à retirer en mairie à partir du 1^{er} mars et à rendre COMPLETS pour le 30 avril 2011

Félicitations à Maxime CUNY (section STI) pour sa mention « assez bien » au baccalauréat 2010

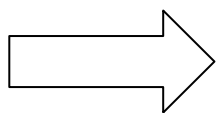


CANTINE SCOLAIRE : Un nouveau prestataire



Depuis le 4 novembre dernier, un nouveau prestataire est chargé de fournir les repas de la cantine scolaire. Il s'agit de la **société Estrédia/Scolarest**, basée à Saint-Rémy en Haute-Saône, dont les qualités sont reconnues.

Les repas ont désormais cinq composants (au lieu de quatre avec le précédent prestataire). Le nouveau service donne entière satisfaction depuis la rentrée des vacances de la Toussaint.



La CONTRIBUTION COMMUNALE au FONCTIONNEMENT des ÉCOLES

Chaque année, le conseil municipal vote sur le budget communal une part de crédits en faveur des écoles.

Voici un aperçu des dispositions budgétaires allouées au fonctionnement de nos écoles (*les montants sont ceux de l'année 2009*):

En FONCTIONNEMENT

■ Dépenses pédagogiques :

- crédit annuel de **37 € par élève** pour l'achat des fournitures scolaires, manuels, cahiers, matériel d'arts, etc.
- crédit annuel de **200 € par classe** pour le financement des sorties scolaires
- crédit annuel de **527 €** pour l'activité natation (déplacements et entrées à la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines)
- financement exceptionnel de 2 déplacements des élèves de l'école de Verpellière à l'opéra de Nancy
- crédit annuel de **300 €** pour la diffusion aux élèves de CE1 au CM2 de la revue "le Petit Gibus" proposée par le Conseil Général des Vosges
- cadeau aux élèves de CM2, en vue de leur entrée au collège, d'un dictionnaire encyclopédique avec CD Rom (**28 € par élève**)
- participation aux frais de psychologue scolaire (**343 €**)



■ Dépenses de fonctionnement relatives au personnel municipal des écoles

Les frais de personnel de service et d'assistance aux enseignantes dans les classes maternelles s'élèvent à **46 588 €**

■ Dépenses de fonctionnement relatives aux bâtiments

Ces dépenses, toujours importantes, sont fluctuantes d'une année sur l'autre ; elles concernent le chauffage, l'électricité, le téléphone et l'accès internet, ainsi que l'entretien courant des 3 bâtiments écoles.

La nouvelle construction permettra d'importantes économies.

A noter que les frais de ramassage scolaire sont assumés par le Conseil Général des Vosges.



En INVESTISSEMENT

En 2010, profitant de l'opération *Ecoles numériques rurales* mise en place par l'Inspection Académique des Vosges, la commune a acquis un tableau interactif, un vidéo-projecteur et 12 ordinateurs portables. Coût total : **16 948 €, dont 7 948 à la charge de la commune.**



... et, dès à présent, la **CONSTRUCTION d'un GROUPE SCOLAIRE à BAN DE LAVELINE**

Pourquoi une nouvelle école ?

Depuis des années, il apparaît clairement que le système scolaire actuel, reposant sur les trois écoles du Centre, de Honville et de Verpellière, ne répond plus aux besoins d'un enseignement moderne et efficace : absence de salles annexes, éloignement de la salle de sport, de la bibliothèque et de la cantine. Pour les élèves comme pour les enseignantes, l'éloignement ne favorise pas la coopération inter-classes.

Par ailleurs, les coûts de fonctionnement sont élevés, tant au niveau du chauffage que du transport scolaire, rendu nécessaire du fait de la dispersion des écoles. Des rénovations particulièrement coûteuses devenaient indispensables : mauvais état de certains préaux, vétusté des sanitaires, salles de classes hautes de plafond et difficiles à chauffer, travaux de peinture et d'isolation, etc.

Enfin, la loi exigera dès 2015 que tous les bâtiments publics soient accessibles aux personnes handicapées, ce qui n'est le cas d'aucune des écoles actuelles.

C'est pourquoi le conseil municipal s'est engagé, dès la fin du précédent mandat, dans une réflexion sur le réseau scolaire de notre commune.

Après les élections de mars 2008, les choses se sont accélérées pour faire aboutir le projet, le nouveau conseil en faisant une de ses priorités pour dessiner l'avenir de notre commune.

L'emplacement choisi, derrière la salle de sport, en plein centre du village, replace l'école au centre de la vie collective.

Pour quelles incidences ?

Le nouveau groupe scolaire ouvre de nombreuses perspectives, tant sur le plan scolaire (*amélioration des conditions de travail des élèves, proximité de la salle et des terrains de sport, accès facilité à la bibliothèque, création d'une salle de musique, présence de salles annexes*) que péri-scolaire (*cantine et garderie sur place, localisation possible d'un éventuel centre aéré, suppression du transport par bus*).

En outre, cette construction permettra une redistribution du rôle des bâtiments communaux existants. Le conseil municipal a engagé une réflexion globale sur l'utilisation des locaux, plusieurs schémas étant à l'étude.

Brève description :

Le projet se veut

- fonctionnel sur le plan architectural
- efficace sur le plan pédagogique
- économe sur le plan énergétique

La future école se composera de trois parties distinctes :

✚ la maison des petits :

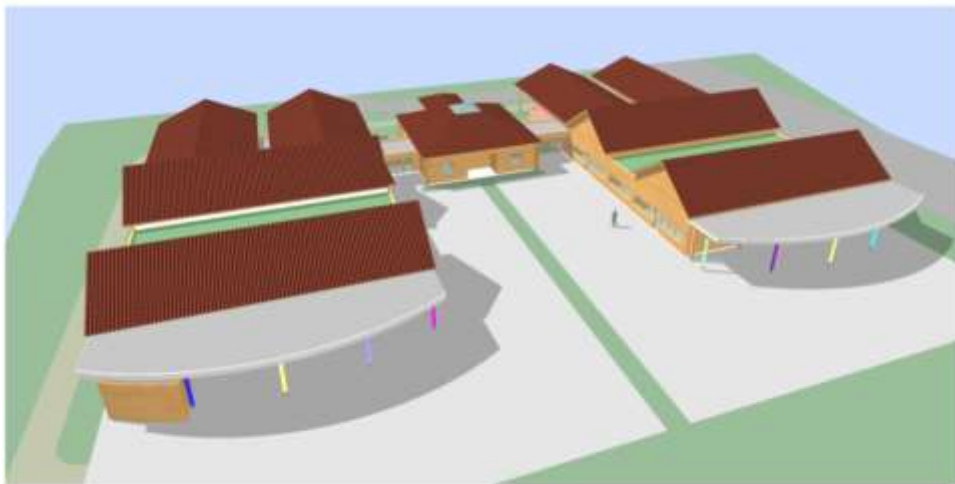
elle abritera les deux classes de l'école maternelle, les ateliers annexes, la salle de jeux, le dortoir, la cantine et la garderie. Elle possédera ses entrées et sa cour de récréation autonomes.

✚ la maison des grands :

elle se composera des quatre salles de l'école élémentaire (du CP au CM2), des ateliers annexes, de la bibliothèque et de la salle de musique. Elle disposera elle aussi de ses entrées et de sa cour.

✚ la partie administrative :

elle permettra de relier les deux maisons : bureau de la direction, salle de réunion, infirmerie.

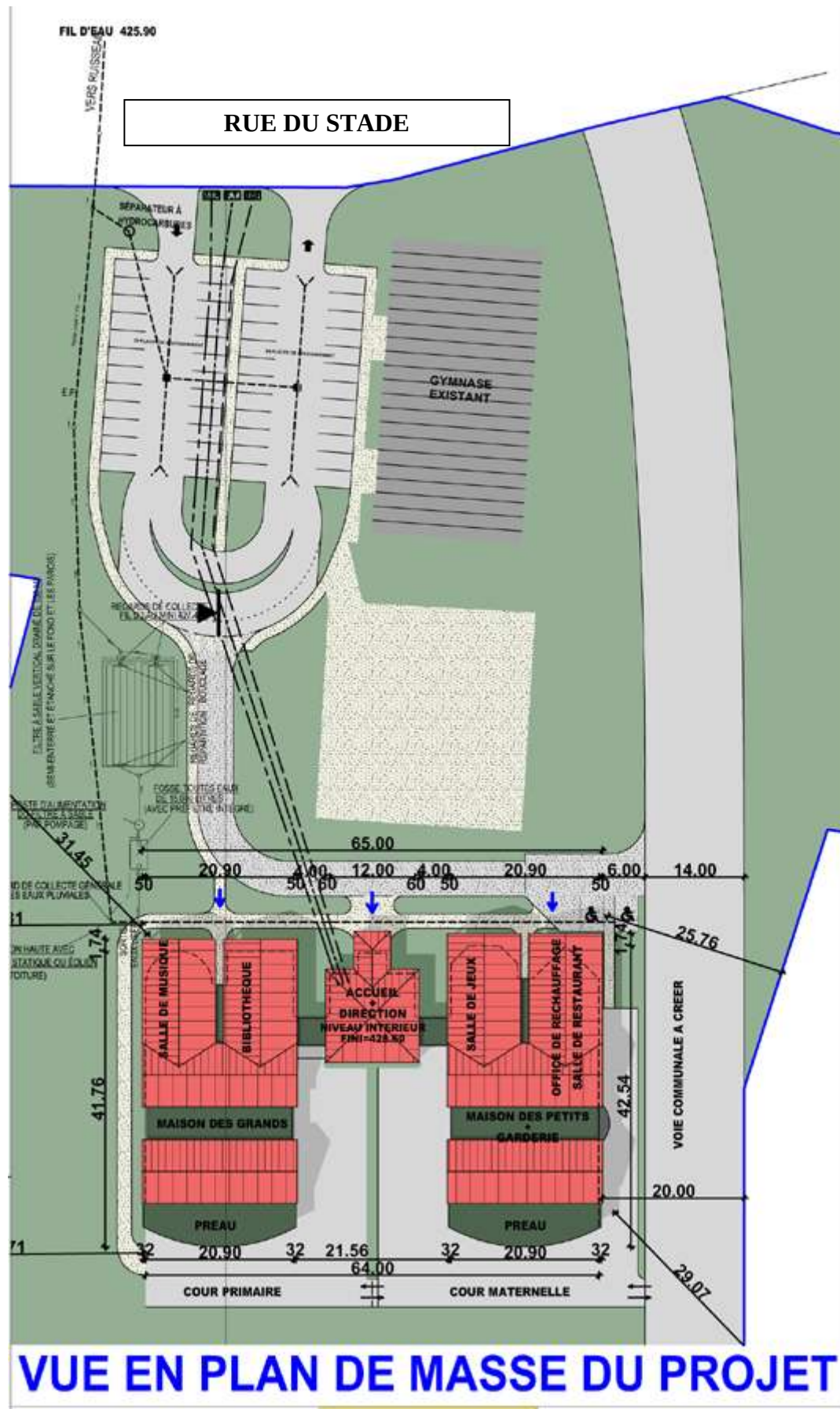


ORIENTATION SUD - NORD

Comme le conseil municipal l'a souhaité, ce bâtiment sera très économe en coûts de fonctionnement : haute efficacité énergétique, chauffage par géothermie, portes et fenêtres performantes.

Il sera composé d'une ossature bois, doté d'une haute isolation et d'une ventilation double-flux (l'air chaud sortant réchauffe l'air frais entrant).

L'eau chaude sanitaire sera produite par l'énergie solaire. Une partie du toit sera végétalisée, une autre accueillera des panneaux photovoltaïques.



Les différentes étapes :

De fin 2007 à mi 2008 : élaboration du cahier des charges, en concertation avec les partenaires de l'école (enseignants, parents, personnel municipal, sous la responsabilité des élus), sélection de l'architecte

Juin 2008 : présentation par l'architecte choisi, Eric Schmitt (cabinet ASP Architecture de Saint-Dié), de la première esquisse ; corrections du projet

Fin 2008 - début 2009 : constitution des dossiers de demandes de subventions

Fin 2009 : réception des accords de subventions de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional. Préparation du dossier de demande de permis de construire

11 février 2010 : le Ministre de l'Education Nationale pose symboliquement la première pierre de l'école, signe du soutien officiel apporté à ce projet

Mars 2010 : dépôt de la demande de permis de construire

Juillet 2010 : autorisation de construire. Préparation des lots pour l'appel d'offres

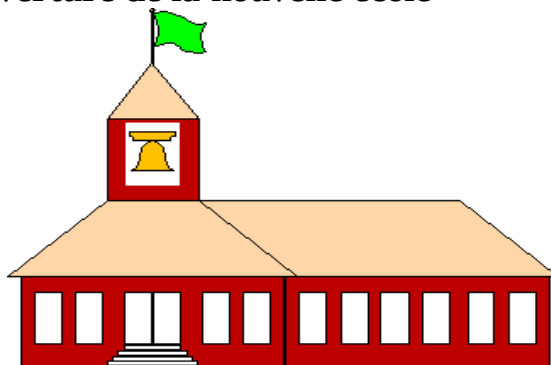
De septembre à octobre 2010 : lancement de l'appel d'offre ; ouverture de plis par la commission d'appel d'offres ; contrôle par l'architecte de la conformité des offres des entreprises.

4 novembre 2010 : attribution des marches de travaux par le conseil municipal

Fin 2010 - début 2011 : travaux de terrassement, de préparation de la voirie ; mise en place des fondations

2011-2012 : gros oeuvre et finitions

Septembre 2012 : ouverture de la nouvelle école



Les aides financières obtenues par la commune

Ce projet est subventionné à hauteur de 70 %, correspondant aux montants suivants :

- Etat : 1 171 457 €
- Conseil Général : 575 517 €
- Conseil Régional 1ère tranche: 150 000 €
- FEDER + Conseil Régional 2ème tranche (*à venir*) : 158 087 €

Pour un coût total défini après appel d'offre de 2 935 802 € HT.

A l'Honneur ...



Samedi 19 juin 2010

Jean ENAUX, Jean PAGNOUX et René RUCH
Trois anciens combattants de la guerre 1939-1945
diplômés d'honneur à l'occasion du 70^{ème} anniversaire
de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940

Dimanche 17 octobre 2010

Avec l'association Franco-Américaine de Fraize, inauguration de la Stèle du Chipal lors de l'anniversaire de la libération de la vallée de la Morte par les Américains.

Remise de la médaille et d'un diplôme d'honneur de la reconnaissance à Gérard NOEL pour la commune de Ban de Laveline et à Jean-Yves AUZENE pour la commune de la Croix-aux-Mines.



Dimanche 28 novembre 2010

C'est avec beaucoup d'émotion que monsieur **Paul RENDER** a reçu la **médaille d'honneur communale** pour **50 ans** de bons et loyaux services à la commune de Ban de Laveline, en temps que chef de corps des sapeurs pompiers, adjoint au maire et musicien.

Personnage jovial, il s'est investi avec rigueur et compétence au service de sa commune natale.

Félicitations et merci Paul !



COUP de CHAPEAU : Un CHEF-CUISINIER est né !

Ça y est, c'est gagné ! La vraie gastronomie revient en force. On recherche des aliments sains, cuisinés avec art, patience et savoir-faire. Laissons de temps en temps de côté la restauration rapide et prenons le temps d'élaborer des bons plats, goûteux et savoureux. Les démonstrations culinaires ont de plus en plus de succès. Les émissions culinaires télévisées se font l'écho de cette tendance.

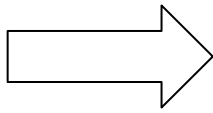
Ainsi, **Cédric LAXENAIRE**, habitant de Ban de Laveline (Coinchimont), a été candidat à l'émission **Master Chef de TF1**. Véritable autodidacte, il est arrivé avec succès à la **11ème place** et par delà les monts et les vallées, on parle de Ban de Laveline !



Au cours des diffusions de TF1, nous avons découvert un véritable talent : De la réalisation des « Coquilles Saint-Jacques poêlées au beurre d'Isigny » à la « Sphère chocolatée éclatante », il s'est montré calme et discret, faisant naître des chefs d'oeuvre de gourmandise. Finesse et ingéniosité ainsi qu'un moral d'acier lui ont permis de rester dans la course durant 8 semaines.

Il n'a pas gagné les 100 000 €, mais sa vie a déjà pris un virage vers le domaine de la restauration puisqu'il fait désormais partager sa passion en donnant des cours de cuisine à l'Atelier « Le Carré du Chef » à Saint-Dié-des-Vosges, chez Manuvos (voir le site www.manuvos.com).

De plus, en qualité de « chef à domicile », il propose d'élaborer dans la cuisine de ses clients des repas gastronomiques lors de réceptions familiales ou de réunions d'affaires. Quel soulagement pour la maîtresse de maison de pouvoir confier ses casseroles et ses marmites à un chef-cuisinier : résultat garanti dans les assiettes tout en profitant au maximum de la présence des invités !



INFOS

Travaux rue du 8 mai

Vous l'avez constaté, des travaux nécessaires ont eu lieu rue du 8 mai.

L'**aqueduc** passant dans cette rue s'était en partie effondré, provoquant des infiltrations d'eau dans les caves des riverains. Il a donc été refait ainsi que le trottoir. Cette bordure vise à garantir plus de sécurité aux piétons et **n'est pas dédié au stationnement des voitures.**



Déneigement - Sécurité

En raison des restrictions de plus en plus sévères, le sel est désormais réservé au parcours du bus scolaire et aux points critiques de circulation, tels que le bas des côtes et les virages dangereux. Partout ailleurs, les voies sont simplement dégagées.

Rappelons que nous sommes en zone « montagne » et que les véhicules doivent être équipés en conséquence.

DÉFIBRILLATEUR « Apprendre les gestes qui sauvent »

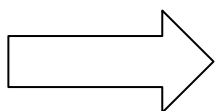
Dans le cadre du projet DEFIDEO, en partenariat avec la Communauté de communes du Val de Galilée, la commune de Ban de Laveline a choisi de fixer au **mur extérieur de la salle des fêtes, près de la cabine téléphonique** (endroit le plus fréquenté et le plus accessible) un boîtier contenant un **défibrillateur**.

Le défibrillateur est un appareil qui, en délivrant un choc électrique ou « défibrillation », permet, en complément d'un massage cardiaque, de rétablir l'activité du cœur. Son utilisation est simple et sans danger. Il suffit de suivre les indications délivrées par l'appareil, grâce à des commandes vocales. Vous mettez en marche le défibrillateur après avoir appelé de l'aide et les pompiers.

Des **formations** à portée de tous, ont eu lieu en septembre 2009, octobre 2010 et **d'autres sont à venir** (les dates seront affichées sur le panneau place du Colonel Denis).

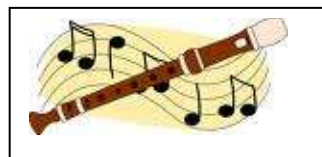
Pour plus d'information, contacter les pompiers





VIE des ASSOCIATIONS

Concert de l'Harmonie Municipale



Le samedi 2 octobre 2010, l'Harmonie Municipale a donné son concert d'automne à la salle polyvalente de La Croix-Aux-Mines, avec l'Entente Musicale d'Etival-Moyenmoutier.

L'Harmonie Municipale a assuré la première partie, l'Entente Musicale la seconde. Puis tous les musiciens se sont rassemblés pour un morceau final d'une grande qualité. Le public conquis n'a ménagé ni ses applaudissements ni ses « rappels » !

Félicitations à tous !



Vous appréciez les manifestations rehaussées par la présence de l'Harmonie Municipale et vous avez des dispositions musicales ?

N'hésitez plus, venez rejoindre ses rangs pour essayer *trompette, clarinette, flûte, baryton, saxophone, batterie ...*

Contact : Marcel COSYNS au 03 29 57 74 16



Histoire Locale **et patrimoine...**



Dimanche 19 septembre 2010 :

Circuit pédestre commenté sur les éléments de patrimoine rencontrés depuis le centre sportif jusqu'à l'Oratoire rénové de Québrux.



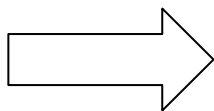
Future exposition des 16 et 17 avril 2011

« Métiers, Travaux et Outils d'Antan à Ban de Laveline »

Cette exposition, comme les précédentes, a pour but de préserver les documents photographiques et les objets liés aux activités d'autrefois dans notre village.

Vous pourrez découvrir à cette occasion quelques personnes venues montrer un savoir-faire aujourd'hui disparu.

Nous lançons dès à présent un appel aux personnes qui auraient des documents, photos ou objets liés à ce thème.



Le CCAS

Rencontres intergénérationnelles



Les deux binômes constitués à Ban de Laveline cet été, sont ravis des moments privilégiés partagés par ces deux générations : promenades, échanges de savoir...

Merci à **Solange NOEL/Manon ISSELET** et **Georgette LOUIS/Charline HOLLARD** de leur sympathique participation.

A noter un binôme intercommunal composé de **Camille CHOPAT**, jeune lavelinoise, et de **Célestine VINCENT** de Wisembach



14 juillet 2010

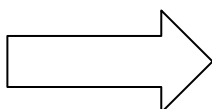
Le stand de pâtisseries, glaces et la tombola du panier garni ont rapporté **553 €**.
Merci à tous les participants.

Dimanche 24 octobre 2010

75 personnes rassemblées autour d'une bonne table, ont apprécié ce moment chaleureux et convivial.

Chaque année, les personnes qui ne peuvent se déplacer reçoivent, si elles le désirent, un panier garni apporté par les membres du CCAS.





Les ACTIVITÉS de l'ASCB

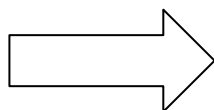
ASSOCIATION SPORTIVE & CULTURELLE DE BAN DE LAVELINE

Président **HOLLARD Jean-Pierre**
Secrétaire **RICHARD Valérie**
Trésorier **LAMBLE YVAN**

03.29.57.70.45-06.78.89.14.91. hollardjp@wanadoo.fr
06.08.12.01.43 valerie.richard@ndmail.fr
03.29.51.78.41 tresorier@asch-bdl.fr

Mise à jour 11/2010

ACTIVITES	RESPONSABLES LIEUX	COMITE	ANIMATEURS	HORAIRES
BADMINTON	RICHARD Valérie Centre Sportif 06.01.12.01.43.	Pdt: RICHARD Valérie Sec: COLLE Maryline Trés: HUSSON Jean-Luc	DETTE Stéphan	Mercredi 18h00-19h30 jeunes - 16 ans Mercredi à partir de 19h30 adultes Jeudi à partir de 19h30 adultes vendredi à partir de 19h30 adultes
LE BAN DES ARTS	FOSSATI Virginie 13 Honville-Ban de Laveline 03.29.52.08.68.	Pdt: FOSSATI Virginie Sec: JEANDON Reine Trés: DAILLOT Monique	FOSSATI Virginie	Adultes Lundi - Mardi - Vendredi 14h-18h Peinture : lundi 10h-12h cours du soir sculpture : lundi 19h30-21h30 cours jeunesse : mercredi 5-7 ans : 10h30-11h30 8-13 ans : 13h30-14h30
BASKET	VALENTIN Philippe Centre Sportif 03.29.51.78.33.	Pdt: VALENTIN Philippe Sec: VALENTIN Nadine Trés: L'HEUREUX Christine	SIBILLE Yvan	Adultes Mardi 20h00 - 22h00
BIBLIOTHEQUE HISTOIRE LOCALE GENEALOGIE	THIEBAUT Monique 03.29.57.74.95. TAILLARD Claude 1er étage mairie MICLO Jean-Pol 1er étage mairie	Pdt: THIEBAUT Monique Pdt: TAILLARD Claude Sec: HOLLARD S Trés: MANSON François	THIEBAUT Monique - OBERLE Muriel VALENTIN Nadine - GIRARD Nicole TAILLARD Claude MICLO Jean-Pol (généalogie)	Pour tous Samedi 10h00 - 11h30 Ecoles maternelle et primaire Jeudi après midi
BURE Bûne, Saint Nicolas Ballons quads-traceurs	PETITDIER Daniel 03.29.55.77.19.	Pdt: PETITDIER Daniel Sec: GAXATTE Angélique Trés: CURY M. Chantal		
CHOEUR GALILEO	ROBEIN Sylvie Centre Sportif (salle Vicu)	Pdt: ROBEIN Sylvie Sec: JEANDON Reine Trés: SIBILLE Annette	DAILLOT Jean-Jacques	Mercredi à 20h
DANSES FOLK	SIBILLE Annette Salle de fêtes	Pdt: SIBILLE Annette Sec: JEANDEL Gabry Trés: MARTIN Solange		Jeudi 20h-22h salle des fêtes
DETENTE ET LOISIRS Marché aux puces Marchés, location de ski	NOEL Marie-Jo Local sous la mairie 03.29.57.72.62.	Pdt: NOEL Marie Jo Sec: LAMBLE M Odile Trés: LAMBLE Yvan		
GALI-VELO VTT-MONOCYCLE-EMK	GAXATTE Nicolas 03.29.57.71.01.	Pdt: GAXATTE Nicolas Sec: JEANDEL Gaëtan Trés: PALLUD Antoine	GAXATTE Nicolas	Samedi 14h Dimanche matin
GYMNASTIQUE ADULTES QI - GONG	GRANDJEAN Brigitte Centre Sportif 03.29.57.72.28.	Pdt: GRANDJEAN Brigitte Sec: MARE Michèle Trés: VAUCOURT Béatrice	CHEVRIER Evelyne DA SILVA Josiane SCHOTT Laurence GASSMANN Monique	MARDI 18h30 - 19h45 LUNDI 20h00 - 21h
JUDO JU-JITSU TAISO	CUNY sandra Centre Sportif	Pdt: CUNY Sandra Sec: REDELSPERGER Angélique Trés: CUNY Marlene	DETTE Stéphan	Judo : Jeudi 17h15 à 18h15 (4-8 ans) Judo : Jeudi 18h15 à 19h45 (+ de 8 ans) Jujitsu : Jeudi 20h00-21h30 Taiso : Vendredi 17h30-19h (dès le 16/10) Jujitsu : Vendredi 19h00-20h00
TENNIS	HOLLARD Jean-Pierre Centre Sportif Tennis extérieurs 03.29.57.70.45.	Pdt: HOLLARD Jean Pierre Sec: ENAUX Claude Trés: SCHANNING Nicolas	VALENCE Charles Edouard ENAUX Nicolas	Lundi 18h30 - 20h00 Ecole de Tennis - Mercredi 13h - 18h00 Ecole de Tennis samedi 9h00 - 12h00 Matchs le dimanche matin et a m et jours fériés suivant calendrier LLT
THEATRE PATCHWORK	DELAGOUTTE Jean Salle des Fêtes Salle du Vicu 03.29.57.37.91. Salle du Chazour	Pdt: DELAGOUTTE Jean Sec: PIERRAT Franck Trés: DICKERSCHET Sylvie	DELAGOUTTE Jean HENRY Christiane - MUSCI Estelle COSSUTTA Jérôme ROBEIN Sylvie	Adultes mardi à partir de 20h Salle des Fêtes et vendredi 20 heures Salle des Fêtes Enfants Mercredi 18h-19h30 Salle des Fêtes et vendredi 18h-19h30 Salle des Fêtes Mardi à partir de 14h



CALENDRIER des FETES 2011

MOIS	JOUR	DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JANVIER	Samedi	08-janv	Galette 	ASCB	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	15-janv	AG Pêche	Pêche	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	16-janv	Repas dansant 	ASCB Détente et Loisirs	La Croix aux Mines
	Jeudi	20-janv	AG Avelines Loisirs	Avelines Loisirs	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	21-janv	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	28-janv	Démonstration culinaire	ASCB Détente et Loisirs	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	30-janv	AG AFN	AFN	Salle des Fêtes BdL
FÉVRIER	Mardi	08-févr	installation théâtre 	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	13-févr	Audition musicale	Musique en Val de Galilée	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	26-févr	repas dansant	Parents d'élèves	La Croix aux Mines
	Dimanche	27-févr	Tarot	AFN	Salle des Fêtes BdL
MARS	Samedi	12-mars	Répétition Générale 	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	13-mars	Thé dansant	AIBLL	La Croix aux Mines
	Jeudi	17-mars	Giboulées Folk	ASCB Danses Folk	La Croix aux Mines
	Samedi	19-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	20-mars	Elections cantonales	Municipalité	Salle des Fêtes BdL
	Vendredi	25-mars	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	26-mars	Théâtre jeunes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	27-mars	Elections cantonales	Municipalité	Salle des Fêtes BdL
AVRIL	Vendredi	1er avril	Théâtre Adultes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	02-avr	Jeunes AM/ Adultes Soir	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	03-avr	Théâtre jeunes	ASCB Théâtre	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	10-avr	Marché de Pâques ?	Amicale des pompiers	Centre Sportif
	V/S/D	8/9/10-avr	Bourse d'été 	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
	V/S/D	15/16/17-avr	Exposition 	ASCB Biblio/Histoire Locale	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	17-avr	3 Heures VTT	ASCB Gali/Vélo	Plateau de Sorémont
	Vendredi	29-avr	Démonstration culinaire	ASCB Détente et Loisirs	Salle des Fêtes BdL
MAI	Samedi	07-mai	soirée Jacques Cury	ASCB Biblio/Histoire locale	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	08-mai	Cérémonies patriotiques	Municipalité	Monuments
	Samedi	14-mai	Concert	Harmonie Municipale	Salle des Fêtes BdL
JUIN	S/D		Ball Trap	Société de Tir	Stand de Tir
	Samedi	18-juin	Soirée dansante 	Stray Boots	Salle des Fêtes BdL
	S/D	25/26-juin	Expo fin d'année	ASCB Ban des Arts	Centre Sportif
JUILLET	Mercredi	13-juil	Retraite aux flambeaux/Feux d'artifice	Municipalité	
	Jeudi	14-juil	Marché aux Puces 	Pompiers	Salle des Fêtes BdL
AOÛT	D/L	21/22 août	Fête patronale	Pompiers-Harmonie Municipale	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	28-août	Marche gourmande 	ASCB Détente et Loisirs	Centre sportif et SdF
SEPTEMBRE	Vendredi	02-sept	Démonstration culinaire	ASCB Détente et Loisirs	Salle des Fêtes BdL
	V/S/D	9/10/11-sept	Bourse vêtements hiver	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
	V/S/D	23/24/25-sept	Fête de l'Outil	CCVG	Salle des Fêtes BdL
OCTOBRE	Dimanche	02-oct	Thé dansant	AIBLL	La Croix aux Mines
	Jeudi	13-oct	Vin Nouveau	Avelines Loisirs	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	15-oct	"Chénou en carton" Sabine et Denis	ASCB Biblio/Histoire L.	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	23-oct	Repas CCAS	Municipalité	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	29-oct	Concert guitares Schadoews	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
	Dimanche	30-oct	Bourse aux affaires	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
NOVEMBRE	Vendredi	11-nov	Cérémonies patriotiques	Municipalité/ACVG	Monument
	Samedi	12-nov	Claude Vanony	Amicale sapeurs pompiers	La Croix aux Mines
	Vendredi	18-nov	Soirée Beaujolais	ASCB Badminton	Salle des Fêtes BdL
	Samedi	19-nov	Belote	AIBLL	Salle des Fêtes BdL
DÉCEMBRE	Vendredi	02-déc	St Nicolas	ASCB Bûre	Ecoles
	Vendredi	02-déc	Démonstration culinaire	ASCB Détente 	Salle des Fêtes BdL



N° 7 - SEPTEMBRE 2010



Le Service Civique Volontaire dans les Vosges

LE PLUS VOLONTAIRE
DES ENGAGEMENTS

Le Service Civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans, qui le souhaitent, de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public en France ou à l'international.

Cet engagement volontaire donne lieu à une indemnité prise intégralement en charge par l'Etat de 440 € nets / mois ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat.

9 domaines d'actions prioritaires pour la Nation ont été identifiés :



La structure d'accueil désignera un tuteur chargé d'assurer le suivi du volontaire dans sa mission ainsi qu'une formation définie dans un référentiel fixé par l'agence du service civique. Les structures d'accueil accompagneront les jeunes engagés dans leur projet d'avenir et seront tenues de leur verser une aide en nature ou en espèce d'un montant mensuel de 100€.

Certains volontaires pourront bénéficier d'une bourse de l'Etat de 100 € par mois, selon certains critères.

En 2010, 10 000 jeunes seront concernés par le Service Civique. D'ici à 5 ans, 75 000 jeunes pourraient être mobilisés.



Les démarches pour accueillir des jeunes :

Un seul agrément est requis pour accueillir des personnes volontaires en Service Civique.

L'agrément est délivré pour 2 ans aux vues de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à prendre en charge les volontaires.

L'agrément est délivré par :

▫ **Le Préfet de Région, délégué territorial de l'Agence du Service Civique :**

_ Pour les associations ayant une activité au niveau régional

_ Pour les collectivités locales, les établissements publics locaux et les universités

Le dossier d'agrément est à envoyer à :

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations**
Unité Politiques Educatives et Sportives, Vie Associative
Aurélie MARTELIN, référente départementale
4 Avenue du Rose Poirier
88000 EPINAL CEDEX 09
TEL 03 29 68 48 94 - ddcspp88@vosges.gouv.fr

Téléchargez le dossier d'agrément sur le site

www.service-civique.gouv.fr

Un guide de procédure vous aidera à la renseigner

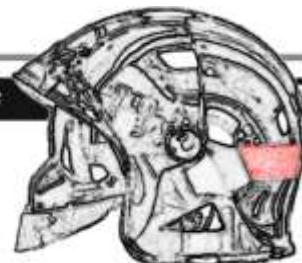
LES AUTRES FORMES DE SERVICE CIVIQUE

Toute personne âgée de plus de 25 ans pourra également effectuer un volontariat de service civique pour mener à bien, sur des périodes de 6 à 24 mois, des missions d'intérêt général auprès d'associations ou de fondations reconnues d'utilité publique.

Les volontaires recevront une indemnisation de la part de la structure d'accueil et bénéficieront d'une couverture sociale complète financée par l'Etat.

Les volontariats internationaux (volontariat de solidarité internationale, volontariat international en administration, volontariat international en entreprise, service volontaire européen) demeurent régis par les dispositions qui leur sont propres mais deviennent partie intégrante du nouveau Service civique





Une année déjà...



Voilà déjà une année que l'Amicale des 4 communes est née. Le président ainsi que tous les membres actifs, retraités, et leurs familles vous présentent leurs vœux pour la nouvelle année 2011. Nous vous remercions par avance de votre accueil et de vos nombreux dons lors de nos passages pour vous offrir notre traditionnel calendrier ▪



Au delà de notre présence systématique en tant que sapeur pompier pour vous secourir, quelle que soit la situation, nous accentuons toujours notre présence, avec l'organisation de différentes manifestations, réunions et assemblées générales. Nous mettons par ailleurs tout en œuvre pour que l'effectif soit présent à toutes les cérémonies patriotiques. A ce sujet, nous remercions les élus des 4 communes de permettre une harmonisation toujours plus optimale des créneaux horaires, afin d'offrir un bon niveau de présence à tous les monuments du secteur ▪

Nous vous donnons par avance rendez-vous en 2011 lors des différents événements que nous organiserons ▪

Calendrier

Lors de l'élaboration du calendrier 2011 nous avons été accueillis au lieu dit le Chipal, dans la commune de LA-CROIX-AUX-MINES ▪

Futures idées

D'autres manifestations pourront voir le jour au cours de l'année 2011. Nous ne manquerons pas de vous prévenir dès que de nouvelles idées seront concrétisées ▪

Recrutement

Vous êtes intéressé par l'activité de sapeur pompier ? Vous souhaitez des précisions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Manifestation culturelle

Une soirée « Claude VANONY » sera organisée par l'Amicale des 4 communes le :

12 Novembre 2011 à 20h30

**salle des fêtes
LA CROIX AUX MINES**

Les places seront limitées. Des affiches seront mises au printemps prochain pour vos réservations dans chaque commune ▪

En cas de forte demande, une session supplémentaire sera peut-être prévue en 2012 ▪



Ce dimanche 4 juillet 2010, nous avons eu la triste nouvelle d'apprendre le décès de notre collègue, le caporal-chef François CUNY, survenu le 03 Juillet 2010 à l'aube de 25 ans de services au sein du centre de secours de BAN DE LAVELINE ▪

François s'est beaucoup investi dans la vie du centre, en prenant la place d'adjoint du chef de centre durant de nombreuses années. Il a aussi activement œuvré dans les sections « bure » et « judo » de l'association ASCB de BAN DE LAVELINE.

Durant la période des fêtes de fin d'année, François prenait une place prépondérante dans le char de la Saint-Nicolas qui parcourait tout BAN DE LAVELINE, pour le bonheur des enfants ▪

Amateur de voitures anciennes et des courses de côte, il était d'ailleurs à l'origine de « la première montée des mineurs » au village de la Croix-aux-Mines, en août dernier.

Seule sa pensée restera présente durant cette journée, dans son Alpine Renault, conduite par son épouse, pour lui rendre hommage ▪

Une page se tourne. Reste le souvenir de François gravé à jamais dans notre cœur ▪



Sport

Dimanche 12 septembre 2010 s'est déroulé un tournoi de pétanque, ouvert à tous les pompiers actifs et retraités, ainsi qu'à leurs familles. L'épreuve, située à BAN DE LAVELINE, a attiré un total de 88 participants, venus de tout le département..



Nul doute que cette journée a été riche en convivialité et que tous se donneront rendez-vous lors de la prochaine édition.

Don du sang

Vous avez aussi la possibilité de permettre que des vies soient sauvées, par le don du sang. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre centre hospitalier pour plus d'informations.

Les horaires du centre de SAINT-DIE sont les suivants :

AU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DIE
26 rue du Nouvel Hôpital
Ascenseur A - 2^{ème} étage :
* de 8 H à 12 H les MARDI, MERCREDI et SAMEDI
* de 8 H à 10 H 30 le JEUDI
* de 8 H à 15 H 45 le VENDREDI NON-STOP
(sauf les dimanches, lundis et jours fériés)
Tel. : 03.29.52.21.00

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'ENLEVEMENT ET L'ELIMINATION
DES ORDURES MENAGERES
DES VALLEES DE LA MORTE ET DE LA FAVE**

TRIER **COLLECTER** **RECYCLER**

C'EST PRESERVER L'ENVIRONNEMENT !

Il est nécessaire de diminuer le poids des ordures ménagères :
OBJECTIF ESSENTIEL SELON LES ACCORDS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT



**2kg de briques
alimentaires
4 kg d'emballages
plastiques
10 kg d'emballages
métalliques
11 kg de textiles
17 kg de verre
27 kg de papier
25 kg de carton**

64 % ordures ménagères

**285 KG / AN / HABITANT en 2007
267 KG / AN / HABITANT en 2009
245 KG / AN / HABITANT en 2015 (objectif)**

C'est pourquoi il faut sans cesse développer le tri car le tri c'est :

**La VALORISATION
La RECUPERATION DE LA MATIERE PREMIERE
La PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
La CREATION D'EMPLOIS**

D'où l'importance de BIEN TRIER

**DEMANTELER LE PLUS POSSIBLE LES DECHETS AVANT DE LES APPORTER A LA DECHETTERIE
POUR UN TRI OPTIMUM**

**Exemple d'une porte fenêtre : séparer le bois, le métal, le verre
Dans ce cas chaque matière est valorisée (RECETTE)
Alors qu'une porte fenêtre complète irait à l'enfouissement (DEPENSE)**

Récupération pour valorisation et recyclage :

- Radiographies
- Textiles, chaussures, maroquinerie
- Batteries
- Piles
- Bouteilles plastiques (prix de reprise en hausse actuellement 233€/tonne)
- Papier, cartonnets (en sacs bleus) ou déposer dans conteneur PAPIER
- Cartons pliés (refusés au porte à porte, doivent être déposés en déchetterie)
- Bois
- Ferrailles et métaux
- Déchets des équipements électriques, électroniques (en déchetterie seulement)
- Huile de vidange
- Huile végétale



ATTENTION A LA QUALITE DU TRI (SACS BLEUS ET SACS JAUNES)

EN 2009, 36 TONNES REFUSÉES EN RAISON D'UN MAUVAIS TRI, SOIT UN COUT D'INCINERATION DE PLUS DE 4 000€ (SANS COMPTER LE TRANSPORT)

DONC une DEPENSE au lieu d'une RECETTE !!!



LE CARTON

Il n'a pas la même composition chimique que le papier

Il ne peut donc pas être mis avec les papiers dans les sacs bleus

Il n'est pas non plus ramassé au porte à porte, la seule solution est de le déposer en déchetterie



LES DECHETS VERTS

Il sont refusés au porte à porte, les déposer en déchetterie

Une nouvelle campagne de vente de composteurs sera sans doute prévue en 2011

Vous serez prévenu dès que possible

En 2009, le traitement (sans compter le transport ou la location des bennes) s'est élevé à 444 tonnes soit une dépenses de 28 105 € (soit 5.40€ par foyer).

La solution : c'est le compostage



LES PNEUMATIQUES

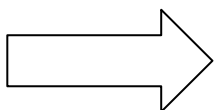
En juillet – août 2010, 1 600 pneus ont été déposés en déchetterie puis évacués

La collecte est gratuite pour les pneus conformes à l'information diffusée

En revanche, pour les pneus non conformes (pneus coupés, remplis de terre, dégradés par les intempéries) il a fallu payer 2.21 € x 222 = 490.62€

L'expérience sera reconduite en juin 2011, à l'exception des professionnels qui ont leur propre filière

Les pneus non conformes seront refusés systématiquement



Le Sentier piétonnier AQUILINA

Véritable trait d'union entre la mairie, les écoles, l'église, le centre sportif, la caserne des pompiers et le futur groupe scolaire, ce sentier a été aménagé afin de remettre en état - et en valeur ! -, les abords du ruisseau « le Québrux ».



Les travaux ont été financés à hauteur de 70 % du montant global hors taxes par le Conseil Général et le Conseil Régional

REGARD sur le PASSÉ ...de ce sentier

(Extrait des délibérations du Conseil Municipal - Recherches de Claude TAILLARD)

L'an 1899, le 26 février, sur convocation extraordinaire avec l'approbation Episcopale, en date du 21 février 1899.

« Le conseil de fabrique (*conseil d'administration de la paroisse*), entendu le rapport fait par Monsieur le curé (L. ADAM) officiellement informé par Monsieur le Maire (M. FINANCE) et relatif à la création d'un chemin prolongeant l'avenue de l'église, avec aboutissement à la maison FREDERIC (actuellement F. GAUDRON), par un pont à construire en amont du verger affecté au presbytère.

Attendu que ce projet et le tracé déjà indiqué par les jalons établis par l'administration vicinale entraînent la désaffectation de trois parcelles prises sur le jardin et le verger du presbytère.

Prenant acte des promesses de la municipalité qui, en échange, se proposerait de clôturer le verger d'un mur de 2m de hauteur, fondations comprises, le long du chemin à établir et du sentier communal aboutissant à la maison GRANDJEAN,

DELIBERE :

- 1- Qu'il n'y a pas lieu de faire opposition au projet, si la municipalité s'engage à faire la dite clôture, et si le mur est construit en même temps que le chemin ou auparavant.
- 2- Que si n'étaient pas remplies ces deux conditions, il fait toutes réserves et oppositions que de droit.
- 3- Demande qu'il plaise à la municipalité de rétablir à la nouvelle limite, côté est, la clôture en treillis actuellement existante.
- 4- Charge M. le Curé de faire à la municipalité signification et remise de la présente délibération »

Vu et approuvé, Saint-Dié le 28 février 1899, l'Evêque de Saint-Dié.

Pour Monseigneur l'Evêque empêché, le Vicaire Général délégué : signé A. BOISON.

Le SENTIER AQUILINA, chemin du Breuil



1915 - Le sentier allant de l'église à Honville

Au fond à gauche, le bâtiment construit sur le ruisseau servait de hangar. Les douches se prenaient dans le ruisseau. En attestent les grosses pierres arrondies qui existent encore.



1917 - Sentier du Breuil

Les baraquements et les abris construits pour les soldats lors des combats du Violu que l'on peut apercevoir derrière les arbres.



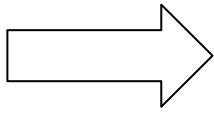
1915



Emplacement des champignonnières exploitées dans les années 1930 avant les travaux de réhabilitation.



2010 - Les derniers travaux sont en voie d'achèvement



HUMOUR MODERNE ...

L'ORDINATEUR fait aujourd'hui partie de notre univers quotidien. C'est presque un membre de la famille et pourtant ... le connaît-on vraiment ?

« On s'est toujours demandé si un ordinateur faisait référence à un objet de type masculin ou de type féminin » .

On posa donc la question à un groupe d'experts constitué de femmes et à un autre, constitué d'hommes.

Chaque groupe devait trouver 4 raisons pour justifier le genre féminin ou masculin de l'ordinateur.

Le GROUPE de FEMMES conclut que l'ordinateur était du genre MASCULIN pour les raisons suivantes :

- *Pour capter son attention, il faut l'allumer*
- *Il a plein d'informations mais aucune imagination*
- *Il est supposé vous aider, mais le plus souvent c'est lui le problème*
- *Dès que vous vous engagez avec un, vous réalisez que si vous aviez attendu un peu plus longtemps, vous auriez eu un modèle plus performant*



Le GROUPE d'HOMMES conclut que l'ordinateur était du genre FÉMININ pour les raisons suivantes :

- *Personne, sauf son créateur, ne comprend sa logique interne*
- *Il peut se bloquer à tout moment sans que vous sachiez quel acte a pu provoquer une telle réaction*
- *La moindre erreur est stockée en mémoire pour être ressortie au moment le plus opportun*
- *Dès que vous en engagez un, vous découvrez que vous devez dépenser la moitié de votre salaire en accessoires*